

2012

Projet Cartographique des Espaces Naturels Stratégiques Expérimentations sur le terrain - Projet CORDIALE - 2^e Partie Projet de Prairies -Umborne Community



P Youngman

CORDIALE was selected under the European Cross-border Cooperation Programme INTERREG IV A France (Channel) - England, co-funded by the ERDF.

PROJET CORDIALE - EXPERIMENTATIONS SUR LE TERRAIN pour la CARTOGRAPHIE du PAYSAGE

Espaces Naturels Stratégiques (SNA) - Projet de Prairies, Umborne Community

Résumé

L'Espace Naturel Stratégique de la vallée Umborne s'étend sur deux AONBs et fait partie de la Zone d'Etude, plus étendue, de Biodiversité formée par les Combes et Vallées côtières.

Dans la Vallée Umborne, il existe une mosaïque fragmentée de prairies neutres non-améliorées et marécageuses. La plupart sont passées au travers des études botaniques, et donc leur qualité véritable n'a pas été confirmée. Pour anecdote, cependant, on sait que certaines sont très riches du point de vue botanique, alors que pour d'autres la diversité pourrait être accrue par une gestion appropriée.

Individuellement, les exploitations, botaniquement riches, appartenant à des propriétaires privés sont en-dessous des limites d'accords d'Obtention de Protection Majeure ('HLS', [dans le reste du document, sauf autre détail nécessaire]) au niveau des conseils pour 10 hectares ; alors que le niveau Premier plus basique d'Obtention de Protection Mineure ('ELS', [dans le reste du document, sauf autre détail nécessaire]) n'assurera pas une amélioration possible.

Notre vision est de créer un paysage solide de prairies riches en espèces botaniques, en corrélation avec et lié par des habitats de prairies, des haies et des abords de forêts. Cela permettra à une grande diversité d'insectes et d'oiseaux d'exister, en plus des chauves-souris Bechstein, Barbastelle et Horseshoe qui occupent déjà la vallée.

Pour réaliser le potentiel de protection de cette vallée, nous devons :

- **Rencontrer chacun des propriétaires et établir une relation avec eux, en confirmant l'intérêt d'une approche conjointe**
- **Explorer les mécanismes qui permettront une action conjointe afin d'encourager une entreprise commune**
- **Examiner les zones riches et les zones avec un potentiel pour relier les habitats entre eux**
- **Obtenir des financements pour faciliter les actions ci-dessus**

Une approche conjointe qui s'avérerait positive au sein de Umborne pourrait servir de modèle pour d'autres vallées de petites rivières ou d'autres Espaces Naturels Stratégiques (SNA), là où les premières études de la Phase 1 effectuées dans les années 1980, donnent une image inexacte de la valeur des habitats, et où certaines exploitations sont en dessous des limites de conseils des HLS.

**Zone de Prairies
de la Communauté
de la vallée Umborne**

1 Contexte

1.1 *CORDIALE a été sélectionné dans le cadre du Programme Européen de Coopération Transfrontalière INTERREG IVA France (Manche) - Angleterre, cofinancé par le FEDER.*

1.2 *CORDIALE s'occupe de la gestion des paysages protégés dans le sud-ouest du Royaume Uni / dans le Finistère et en Basse-Normandie. Ses objectifs sont :*

- de permettre une meilleure compréhension des caractéristiques spécifiques des paysages dans les zones transfrontalières*
- d'inciter les acteurs clés et les communautés à s'impliquer dans leurs paysages.*
- de démontrer les multiples bénéfices fonctionnels apportés par une gestion du paysage adaptée et durable.*
- de soutenir les prises de décision intégrées.*

1.3 *Les documents de demande de CORDIALE sont disponibles à :*
www.southwestlandscapes.org.uk/CrossBorderBid.asp

1.4 *Le projet comprend 9 partenaires : Devon County Council (Partenaire Principal), South West Protected Landscapes (SWPL), Parc Naturel Régional d'Armorique, Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, University of Plymouth, North Devon AONB, Tamar Valley AONB, Chambre d'Agriculture du Finistère, CIVAM Finistère.*

1.5 *Le projet comporte trois domaines spécifiques d'activité (3 studios) :*

- 1- Cartographie des Paysages*
- 2- Agriculture durable*
- 3- Bâtis traditionnels*

1.6 *Ces domaines d'activité sont tous étudiés dans le contexte des menaces et des opportunités dues aux changements climatiques et socio-économiques.*

Le projet est organisé en 4 phases :

. Phase 1 : Recherche

Objectifs : *Evaluer les techniques actuellement utilisées par les partenaires dans la gestion des paysages protégés. Principaux résultats : 3 rapports de recherche (1 par studio) comprenant les études de cas.*

. Phase 2 : Echanges et Formations

Objectifs: *Adopter un programme d'échanges entre les partenaires et les communautés, et développer les ressources pour l'éducation et la formation, afin que les partenaires puissent eux-mêmes développer leurs propres compétences professionnelles, ainsi que les compétences et les connaissances de leurs communautés, dans la gestion du paysage.*

. Phase 3 : Développement

Objectifs : Exécuter des projets pilotes et des expérimentations sur le terrain qui développent des méthodologies et des techniques pour une gestion adaptée et durable des paysages.

Les expérimentations sur le terrain viseront à :

- utiliser les meilleures pratiques des partenaires transfrontaliers, afin de développer des méthodologies communes pour la gestion du paysage - coordonnant les pratiques les plus utiles du côté français comme du côté anglais.
- développer des techniques de communication améliorées et de nouvelles méthodologies d'aménagement du territoire dans la région.

. Phase 4 : Diffusion

Objectifs : Tirer les leçons des évaluations initiales, des matériels de formation développés, et de la phase de développement (expérimentations sur le terrain), afin de préparer et de publier une boîte à outils de gestion du paysage, qui créera une norme commune de directives pour améliorer les techniques de gestion, les pratiques et le suivi.

1.7 Ce contrat permettra de mettre en place l'une des expérimentations sur le terrain, et fait donc partie de la Phase 3.

1.8 Pour le compte de Devon County Council, East Devon AONB supervise ce contrat afin de mettre en place une expérimentation sur le terrain au sein de l'AONB. Nous recherchons un consultant spécialiste avec un bagage de travaux SIG de haute qualité sur la biodiversité à l'échelle du paysage.

1.9 L'AONB du East Devon fait partie du SWPLF et est l'une des 5 AONB dans le Devon participant au projet CORDIALE - les AONB du Tamar et du North Devon étant partenaires majeurs. L'AONB fut désignée en 1963 dans le but de protéger et de mettre en valeur la beauté naturelle de la zone, tout en prenant en compte les exigences des communautés rurales et de l'industrie. Comme pour les autres zones protégées d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord (48 AONB et 12 Parcs Nationaux), ses buts sont établis selon les statuts d'un Plan de Gestion¹ ; le projet CORDIALE forme une action clé du Plan de Gestion de l'AONB.

Frontières de la SNA de la Vallée Umborne

¹ <http://www.eastdevonaonb.org.uk/index.php?page=aonb-management-plan>

3 Structure de Cordiale

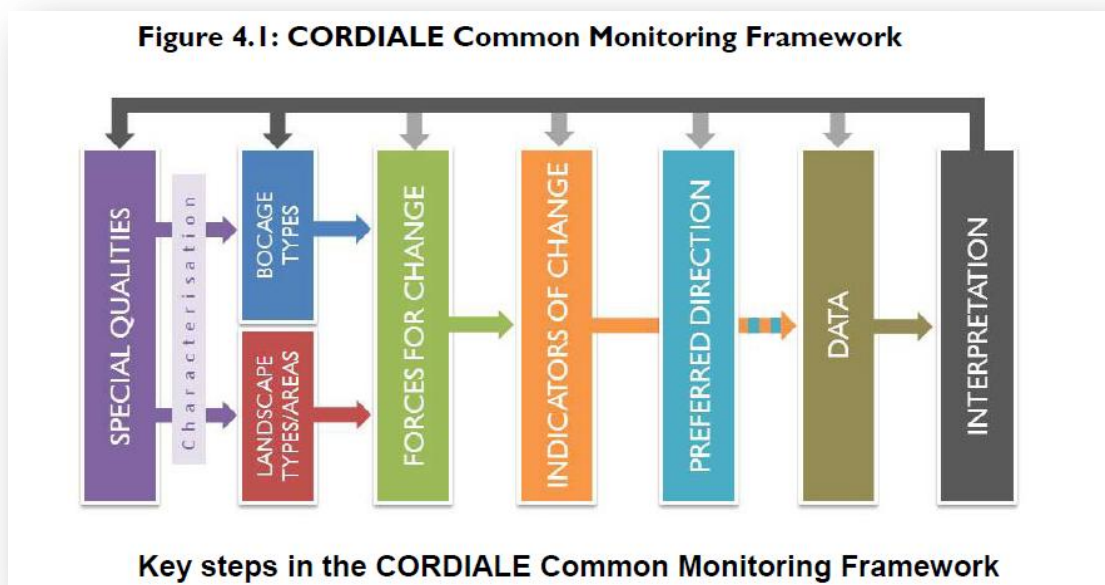


Figure 4.1 : Structure commune de contrôle de CORDIALE

- QUALITES SPECIALES
- Caractérisations
- TYPES DE PAYSAGE/ZONES TYPES DE BOCAGE
- FACTEURS D'EVOLUTION
- INDICATEURS DE CHANGEMENT
- DIRECTION PRÉFÉRABLE
- DONNÉES
- INTERPRETATION

Etapes-clés dans la structure de contrôle commune de CORDIALE

2.1 Ce projet mettra en place la première phase dans la structure du suivi commun de CORDIALE, comme définie ci-dessus, en confirmant les qualités spéciales de l'AONB, sous la forme des SNA. En suivant le processus ci-dessus, défini dans la phase RECHERCHE de CORDIALE, cela permettra de développer les facteurs d'évolution et les indicateurs, ainsi que les actions préférables suggérées pour leur protection et leur amélioration.



2.2 Le projet fait partie du composant Cartographie des Paysages du programme CORDIALE, qui a pour buts, objectifs et résultats les points suivants :

Buts :

Produire une méthodologie commune pour comprendre, répertorier, et célébrer la valeur du paysage et les conséquences du changement climatique sur nos paysages dans l'avenir.

Objectifs :

- 1. Développer une connaissance de l'enregistrement de la valeur du paysage, et en particulier de cataloguer la gamme de données rassemblées par les AONB et les PNR dans la région transfrontalière ;*
- 2. Améliorer et développer les techniques et les savoirs pour rassembler, conserver et exposer les données sur le paysage, en partageant l'expérience et l'expertise dans la région frontalière ;*
- 3. Développer une connaissance commune pour comprendre et représenter les impacts des changements climatiques sous forme de tableaux ou de cartes de données ;*
- 4. Développer une expertise dans la communication des données du paysage aux communautés locales et aux acteurs-clés au travers d'expérimentations sur le terrain transfrontalier ;*
- 5. Partager les méthodologies pour capturer et communiquer les données aux réseaux des Zones Protégées en Europe ;*
- 6. Accroître la sensibilisation du public, dans la région transfrontalière, sur la valeur des paysages, et la nécessité d'adapter l'aménagement du territoire aux impacts du changement climatique.*

Livrables/Résultats

- 1. Base de données des approches de la cartographie dans la région INTERREG Manche.*
- 2. Visites d'échanges et sessions de formation*
- 3. Ressources pédagogiques provenant de ces sessions de formation*
- 4. Méthodologie commune pour cartographier la valeur des paysages et les conséquences du changement climatique (boite à outils)*
- 5. Meilleure sensibilisation du grand public, et meilleur accès aux données sur le paysage, par le biais de l'Atlas de Paysage de la Manche*

2.3 Nous partagerons nos méthodologies et notre expérience avec les autres partenaires de CORDIALE, par des échanges d'expérimentations sur le terrain et en affichant les résultats de ces travaux sur le site internet de CORDIALE. Les approches adoptées apporteront aux partenaires du projet CORDIALE des ouvertures pour les appliquer dans leurs propres régions.

2.4 Les résultats de ces travaux seront disponibles pour travailler en concomitance avec l'Atlas et la boite à outils pour le projet CORDIALE.

3 *Les Actions Principales*

- *Identification et recrutement de propriétaires*
 - *Liaison avec le propriétaire*
 - *Recherche des mécanismes*
- *Enquête botanique*
- *Possibilités de communications*
 - *Rapports/ réunions publiques*
- *Demandes de Protection environnemental*

3.1 **Identification et Recrutement de Propriétaires**

- *Prendre contact en personne avec les propriétaires, pour expliquer les raisons de l'enquête, et obtenir l'accord verbal pour sa réalisation ;*
- *Rédiger une liste de contacts des propriétaires terriens/agriculteurs, en indiquant Nom, Adresse, Numéro de Téléphone, Courriel si possible ;*
- *Essayer d'obtenir les noms des propriétaires terriens/agriculteurs des exploitations voisines ;*
- *Engager la conversation pour s'assurer de leur intérêt pour les projets agro-environnementaux, et leur sensibilisation à l'importance de la vallée Umborne pour la biodiversité ;*
- *Indiquer les données de propriété concrètement sur des cartes.*

3.2 **Entreprendre une enquête botanique**

Les méthodes d'enquête seront basées sur les normes établies par les protocoles des Phases 1 et 2. Certaines modifications de ces normes seront nécessaires pour obtenir les informations requises afin de déterminer les conditions d'habitats pour les chauves-souris ; et pour déterminer les conditions d'habitat, en accord avec les critères des FEP (Plan d'Environnement des Fermes), et la justification d'obtention de HLS. Toute information sera recueillie sous une forme adaptée pour toute autre FEP à l'avenir.

Toutes les propriétés, pour lesquelles la permission sera obtenue, seront étudiées au niveau de Phase 1. Cela apportera une information de base sur les types généraux d'habitats présents, y compris les limites des champs et les éléments aquatiques. Une brève mention descriptive sera enregistrée pour toutes les haies, évaluant leur valeur potentielle pour les chauves-souris et autres organismes spécifiques.

Les prairies seront d'abord évaluées comme "améliorées", "semi-améliorées" or "non-améliorées", puis selon le type BAP exact de prairie (en pratique, les seuls types de prairies susceptibles d'être présentes dans la vallée Umborne sont les Prairies de Basses-Terres type GO3 et celles de type GO7

de Molinie Bleue et Prairies humides à joncs). De petites zones de forêts et d'autres types d'habitats seront répertoriées selon les directives FEP, là où elles font partie de la mosaïque du paysage. Un type de sous-classification [sub-community] NVC (Classification Nationale des Végétaux) sera assigné à tous les secteurs de végétation semi-naturelle, dans la mesure du possible.

Phase 2 de l'enquête sera effectuée pour tous les secteurs de plus de 0,1 hectare de prairie non-améliorée, de prairie semi-améliorée riche en espèces, et autres habitats de valeur pour la conservation. Une liste complète des espèces de toutes les plantes vasculaires, bryophytes terrestres et lichens sera établie, avec leur fréquence d'après l'échelle Dafor [Dominant, Abondant, Fréquent, Occasionnel, Rare], et des carrés représentatifs de 2m x 2m seront aussi établis avec la fréquence de toutes les plantes vasculaires, les bryophytes terrestres et les lichens sur l'échelle Domin. Les espèces sous-dominantes NVC seront également déterminées. Les secteurs de moins de 0,1 hectare seront mentionnés.

Une évaluation des conditions selon les normes FEP sera effectuée pour toutes les prairies semi-améliorées et non-améliorées.

3.3 Possibilités de Communications

Un rapport sera réalisé pour chaque propriété, et inclura une description, des listes d'espèces, les données des carrés, avec carte et photographies. Ces informations seront diffusées à tous les propriétaires et agriculteurs.

Un rapport complet de toute l'enquête sera aussi réalisé. Il fournira des données sur les zones de types d'habitats UKBAP dans le cadre de l'enquête, et identifiera les possibilités de demandes d'obtention de HLS, individuellement ou groupées.

3.4 Demandes de Protection Environnementale

S'il existe une zone assez large d'habitat UKBAP prioritaire (par ex. Prairies de Basses-Terres ou Molinie Bleue et Prairies humides à joncs) dans la zone de l'enquête, et s'il y a un intérêt suffisant de la part de propriétaires et d'agriculteurs, une réunion pourra être tenue pour discuter de la possibilité de demande groupée de HLS à Natural England.

4 Travaux apparentés

Projet CORDIALE Dorset AONB – Contacter Tom Munro 01305 228237

- **Contrat Tamar Biodiversity** – Biodiversity Opportunity mapping- Contacter 01822 835030
- **East Devon AONB** – Wildscapes, Parish Biodiversity Audits et Umborne Grassland Project – Contacter Pete Youngman 01404 46663
- **Natural England** – Blackdown NCA statement - Colin Maddison (NCAsprofiles@naturalengland.org.uk)
- **Devon County Council** – Local Nature Partnership development – Sarah Jennings - 01392 383871

Il faudra saisir les occasions de partager les expérimentations sur le terrain, et les intégrer parfaitement aux résultats principaux de CORDIALE (échanges ou formation/ atlas ou boîte à outils).